



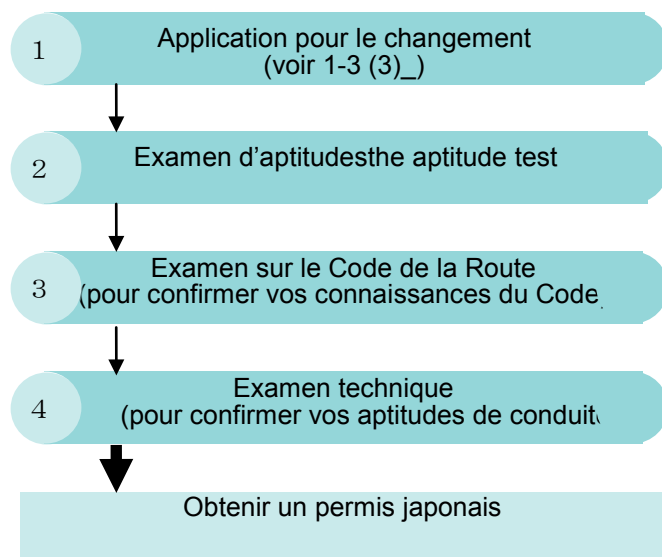
1 Permis de conduire

1-3 Changement pour un permis du Japon

(1) Changement pour un permis du Japon pour les personnes en possession d'un permis de conduire délivré dans leur pays d'origine

Si vous possédez un permis de conduire obtenu dans un autre pays que le Japon et que vous pouvez prouver que vous avez ce permis depuis plus de trois mois, il vous est possible de demander un changement pour le permis japonais. Pour cela, il faut passer des tests (pour prouver que vous connaissez le Code de la Route et que vous savez techniquement conduire) dans un Centre d'émission de permis de conduire de la police ou dans un Centre d'examen de conduite près de votre domicile.

(2) Procédure de changement pour un permis du Japon



* Faites-vous accompagner d' un interprète si vous ne savez pas parler japonais

* Vous n'avez pas à passer les tests 3 et 4 si vous possédez un permis de conduire délivré par un des 22 pays suivants plus une région (en mars 2009): France, Allemagne, Suisse, Italie, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Grande-Bretagne, Danemark, Irlande, Grèce, Espagne, Portugal, Suède, Norvège, Islande, Finlande, Autriche, Australie, Nouvelle-Zélande, Corée du Sud, Canada et Taiwan (en date de Mars 2009).